



# Référentiel Officiel

Fourni par Educentre, le copilote des apprenants  
et des professionnels de la formation

<https://educentre.fr>

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Infographiste metteur en page

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	1/24



## 1. Références de la spécialité

**Intitulé du titre professionnel : Infographiste metteur en page**

**Sigle du titre professionnel : IMEP**

**Niveau : 4** (Cadre national des certifications 2019)

**Code(s) NSF : 322t - Elaboration de maquettes, mise en page**

**Code(s) ROME : E1306, E1305, E1205**

**Formacode : 46003, 46036, 46081, 46090**

**Date de l'arrêté : 01/08/2018**

**Date de parution au JO de l'arrêté : 15/08/2018**

**Date d'effet de l'arrêté : 01/12/2018**

## 2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

**Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.**

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014>, rubrique textes réglementaires/documents techniques.

La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

## 3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel IMEP

**Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :**

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

**Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.**

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	3/24

### 3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Mettre en page des documents simples Promouvoir une réalisation graphique Définir une solution graphique Adapter des contenus pour le web et les réseaux sociaux Recueillir et analyser les besoins client Mettre en page des documents élaborés	01 h 45 min	En présence du jury et à partir d'un cahier des charges pour la réalisation ou l'intervention sur un support de communication, le candidat analyse et utilise les éléments transmis. En tenant compte des instructions et des caractéristiques techniques correspondant aux finalités de diffusion et en fonction de la demande, il <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prépare les médias, réalise les visuels.</li> <li>• Finalise le support de communication.</li> </ul> Ensuite, il prépare la présentation argumentée de ses choix, appropriés aux attentes exprimées dans le cahier des charges.  Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Assurer une veille technique, technologique et concurrentielle Personnaliser un système de gestion dynamique de contenus de sites web	00 h 30 min	A l'issue de la mise en situation professionnelle, le jury questionne le candidat sur : - la production réalisée à partir du cahier des charges - les autres compétences à évaluer Le jury dispose d'un guide pour conduire cet entretien.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Planifier et organiser la réalisation de supports de communication Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison Promouvoir une réalisation graphique Recueillir et analyser les besoins client Mettre en page des documents élaborés	00 h 35 min	Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter au jury son press-book au format papier et/ou numérique et/ou en ligne (ex. : maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...)  À l'issue de la présentation, le jury questionne durant 15 minutes, le candidat sur le contexte de la réalisation des documents, les choix graphiques, techniques et le respect des droits d'auteur.  Le jury dispose d'un guide pour conduire cet entretien.
<b>Entretien final</b>		00 h 15 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury évalue la compréhension, la vision et la culture professionnelle du métier. Il dispose de l'ensemble du dossier du candidat dont son dossier professionnel (DP).
Durée totale de l'épreuve pour le candidat :		03 h 05 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	4/24

**Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :**

Le dossier professionnel (DP) du candidat est à la disposition du jury pendant la mise en situation professionnelle.

En amont de la session d'examen, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis en place pour la mise en situation professionnelle.

**Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

En amont de la session d'examen, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis en place pour la présentation. Le matériel personnel du candidat est autorisé.

Le press-book professionnel (les travaux présentés sont de qualité professionnelle) est à présenter sous forme numérique et/ou papier et/ou en ligne.

Le press-book est présenté seulement au moment du questionnement à partir de productions.

Il doit contenir 10 à 15 productions, réalisées par le candidat (ex. : maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...).

Les productions sont privilégiées notamment en fonction de l'efficacité des techniques utilisées ou de la cohérence des choix graphiques et esthétiques par rapport aux attentes et au thème de la communication ou encore à la conformité des productions par rapport aux spécifications techniques des supports ou bien à la notoriété du client pour lequel le candidat a réalisé une production.

**Précisions pour le candidat VAE :**

En amont de la session d'examen, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels disponibles.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	5/24

### 3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
<b>Elaborer une proposition graphique</b>					
Recueillir et analyser les besoins client	Les questions posées au client sont pertinentes Les besoins explicites du client sont identifiés L'analyse permet d'identifier les contraintes techniques Le cahier des charges exprime les attendus du client	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Définir une solution graphique	Les choix graphiques sont définis en fonction du cahier des charges Les contraintes techniques de création sont prises en compte Les propositions visuelles sont en adéquation avec le cahier des charges ou le besoin Les droits d'utilisation, droits d'auteur, droits à l'image sont identifiés	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Planifier et organiser la réalisation de supports de communication	Le rétro-planning tient compte de la disponibilité des intervenants et des ressources Les fichiers sont nommés et ordonnés selon le processus de production	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Réaliser des supports de communication</b>					
Mettre en page des documents simples	Les consignes du cahier des charges ou du hiérarchique sont respectées Les techniques utilisées pour la préparation des médias sont efficaces Les outils utilisés sont non-destructifs et adaptés à la finalité du traitement attendu pour les images Le format, le mode colorimétrique et la résolution des fichiers sont adaptés aux supports finaux Les textes sont corrects par rapport aux règles typographiques et orthographiques	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	6/24

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en page des documents élaborés	<p>Les paramètres et préférences du logiciel sont optimisés pour la réalisation attendue</p> <p>Les positions des visuels et des typographies sont cohérentes avec la commande</p> <p>Les opérations sur les couches et les calques permettent l'interprétation des éléments spécifiques à l'impression</p> <p>Le format et les grilles de l'objet graphique sont constitués</p> <p>La faisabilité de la commande est vérifiée (outil de découpe par exemple)</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison	<p>La concordance de la commande avec les éléments transmis est vérifiée</p> <p>Les fichiers sont normalisés pour l'impression</p> <p>Les medias sont optimisés pour un affichage sur le web</p> <p>Les corrections demandées sont prises en compte</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Contribuer à la stratégie de communication</b>					
Assurer une veille technique, technologique et concurrentielle	<p>Les sources d'information sont fiables</p> <p>Le système de veille mis en place permet l'identification des évolutions du secteur</p> <p>La veille est réalisée avec des outils conformes à la syndication et à la curation de contenu</p> <p>L'organisation du temps de veille est optimisée par rapport au plan de charge de la production</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Promouvoir une réalisation graphique	<p>Les demandes initiales du client sont rappelées dans l'argumentaire</p> <p>Les messages clés sont mis en valeur dans la présentation</p> <p>Les composantes du concept sont décrites</p> <p>La présentation orale est claire, concise et pertinente.</p> <p>Le projet proposé répond au cahier des charges</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Personnaliser un système de gestion dynamique de contenus de sites web	<p>Le système de gestion de contenu est opérationnel</p> <p>Le thème est choisi en phase avec la catégorie et les objectifs du client</p> <p>Le thème retenu est personnalisé avec les éléments d'identité visuelle du client</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Adapter des contenus pour le web et les réseaux sociaux	<p>Les contenus sont créés en pertinence avec les réseaux sociaux retenus</p> <p>Les contenus sont optimisés pour le référencement</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Obligations réglementaires le cas échéant :</b>					

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	7/24

### 3.3. Évaluation des compétences transversales

Aucune compétence transversale.

## 4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre IMEP

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 03 h 05 min

### 4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

### 4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

## 5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le jury surveille le déroulement de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	8/24

# REFERENTIEL D'ÉVALUATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Infographiste metteur en page

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	9/24



## CCP

### Elaborer une proposition graphique

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

#### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Planifier et organiser la réalisation de supports de communication Définir une solution graphique Recueillir et analyser les besoins client	01 h 00 min	A partir d'une demande client, le candidat s'entretient pendant 10 minutes avec le jury pour analyser, recueillir les besoins. Le candidat dispose de 50 minutes pour élaborer une proposition. Le jury dispose de différentes demandes client et des spécificités associées.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Planifier et organiser la réalisation de supports de communication Définir une solution graphique Recueillir et analyser les besoins client	00 h 30 min	A l'issue de sa préparation, le candidat présente au jury sa proposition graphique et technique (ex : cahier des charges, roughs, devis...)  Le jury échange avec le candidat sur la cohérence et la faisabilité des choix proposés.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	11/24

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

### Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

En amont de la session d'examen, le candidat contacte le centre organisateur pour connaître les moyens techniques, matériels et logiciels mis en place pour la mise en situation professionnelle.

Le jury joue le rôle du client. Le candidat a accès au web.

### Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

Le jury joue le rôle du client.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Elaborer une proposition graphique

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le jury surveille le déroulement de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	12/24

# CCP

## Réaliser des supports de communication

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Mettre en page des documents simples Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison Mettre en page des documents élaborés	01 h 00 min	À partir d'un cahier des charges, le candidat assure une production basée sur la réalisation de supports de communication. Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Mettre en page des documents simples Contrôler la conformité du produit et vérifier la livraison Mettre en page des documents élaborés	00 h 30 min	Le candidat dispose de 15 minutes pour présenter au jury son press-book au format numérique et/ou papier et/ou en ligne (ex. : logos, identités visuelles, roughs, maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...)  À l'issue de la présentation, le jury questionne durant 15 minutes, le candidat sur la mise en situation professionnelle et sur le press-book.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	13/24

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
			Le jury dispose d'un guide pour conduire cet entretien.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

### Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :

Le press-book professionnel est à présenter sous forme numérique et/ou papier et/ou en ligne.

Il doit contenir des productions professionnelles complémentaires aux documents demandés, entre 5 et 10, réalisées par le candidat (ex. : maquettes, illustrations, packaging, mockups, brochures, flyers, documents longs, montages vidéos...).

Les productions sont privilégiées notamment en fonction de l'efficacité des techniques utilisées ou de la cohérence des choix graphiques et esthétiques par rapport aux attentes et au thème de la communication ou encore à la conformité des productions par rapport aux spécifications techniques des supports ou bien à la notoriété du client pour lequel le candidat a réalisé une production.

Le matériel personnel du candidat est autorisé.

### Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des supports de communication

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat réaliser la production lors de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP

Le jury surveille le déroulement de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	14/24

# CCP

## Contribuer à la stratégie de communication

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

- a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.
- b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

### Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
<b>Mise en situation professionnelle</b>	Adapter des contenus pour le web et les réseaux sociaux Personnaliser un système de gestion dynamique de contenus de sites web	01 h 00 min	À partir de consignes, le candidat intervient sur la personnalisation de contenus diffusés en ligne. Le jury observe le candidat réaliser la production demandée et renseigne une grille d'observation.
<b>Autres modalités d'évaluation le cas échéant :</b>			
▪ Entretien technique	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Assurer une veille technique, technologique et concurrentielle Promouvoir une réalisation graphique	00 h 30 min	Le candidat dispose de 20 minutes pour présenter au jury des projets graphiques qu'il a réalisés. A l'issue de la présentation, le jury dispose de 10 minutes pour questionner le candidat.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 30 min	

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	15/24

### **Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) :**

Le candidat présente des projets intégrant les travaux réalisés. Le ou les projets et/ou actions présentés seront choisis au regard des compétences évaluées. La présentation reprend l'ensemble des contextes, objectifs et résultats des projets (client concerné, choix graphiques, aspects techniques...). Elle permet d'explicitier le concept présenté au client et d'exposer les argumentations utilisées pour convaincre le client.  
Le matériel personnel du candidat est autorisé.  
Les projets sont présentés au jury seulement au moment du questionnement à partir de productions.

### **Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Contribuer à la stratégie de communication**

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

Le jury observe le candidat réaliser la production lors de la mise en situation professionnelle.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

### **Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP**

Le jury surveille le déroulement de la mise en situation professionnelle.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	16/24

## Annexe 1

### Plateau technique d'évaluation

### Infographiste metteur en page

#### Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	<p>La salle de production est suffisamment spacieuse pour permettre la circulation des personnes entre les postes de travail des candidats.</p> <p>Les postes informatiques sont en réseau et connectés à un serveur.</p> <p>Le serveur possède les fonctionnalités suivantes : serveur de fichiers, serveur d'impression, serveur web, administration, gestion des profils, services réseau, stockage et protection.</p> <p>Chaque poste est configuré à minima selon les instructions des fournisseurs de logiciel (système requis et configuration conseillée) et dispose d'une connexion internet haut débit.</p>	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. Le mobilier et les postes informatiques sont agencés pour faciliter l'observation du jury et les déplacements dans la salle. Le poste dédié à la gestion des impressions et l'imprimante sont sur le plateau technique de la certification et accessibles par le jury.
Questionnement à partir de productions	<p>L'espace prévu pour le questionnement basé sur les annexes au DP dispose d'un poste informatique connecté avec des moyens techniques prévus pour permettre la présentation des travaux des candidats sur écran ou vidéo projecteur.</p>	Le mobilier et les postes informatiques sont agencés pour faciliter l'observation du jury et les déplacements dans la salle. Le poste dédié à la gestion des impressions et l'imprimante sont sur le plateau technique de la certification et accessibles par le jury.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	17/24

### Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	16	Environnement professionnel Mac ou Windows + logiciels professionnels sous licences réseau ou individuelles. La version des licences doit être récente (dans la limite de 2 versions antérieures à celle de référence). Logiciels de catégories suite graphique (exemple de logiciels non exhaustifs mais fortement représentatifs : Adobe Créative Suite à savoir : Photoshop, Illustrator, InDesign, Dreamweaver, Acrobat pro, Quark Xpress (équivalent de InDesign)). Logiciels de suite bureautique standards Logiciels de gestion de contenus de sites web (ex : Wordpress)	1	Sans objet
Machines	1	Imprimante couleur A3	16	Mobilier : 1 table et une chaise par candidat.
Matières d'œuvre	1	Ramettes de papier : format A3 et A4	16	Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	18/24

## ANNEXE 2

### CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Infographiste metteur en page est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

Infographiste Metteur en Page Arrêté du 13/08/2013		Infographiste metteur en page Arrêté du 01/08/2018	
CCP	Aucune correspondance	CCP	Elaborer une proposition graphique
CCP	Réaliser des infographies pour des supports numériques	CCP	Réaliser des supports de communication
CCP	Réaliser des supports de communication imprimés		
CCP	Contribuer à la réalisation de supports de communication numériques	CCP	Contribuer à la stratégie de communication

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	19/24



## Annexe 3

### Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel d'évaluation (RE)

#### Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

#### Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

#### Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

#### Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

#### Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

#### Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :

- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

\*\*\*\*\*

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
IMEP	RE	TP-00301	06	15/08/2018	21/07/2023	21/24



**Reproduction interdite**

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

